

Du Deuxième an mil huit cent quarante-quatre, à neuf heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Françoise Ravanne Ardouin
 né à la Garde le huitième d'août à Coudon
 heures du soir fille de Joseph Philippe Ardouin
 profession d'cultivateur âgé de vingt ans, domicilié à la Garde et de Christine Elisabeth Jassard
 âgée de vingt-quatre ans, domiciliée à la Garde, veuve de Coudon

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
 Sur la déclaration à moi faite par Ledit Joseph Philippe Ardouin père de l'enfant
 âgé de vingt ans, profession d'cultivateur
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Laurent Jassard âgé de vingt-cinq ans, profession d'cultivateur domicilié à la Garde
 Second témoin, Joseph Rabau Jassard âgé de vingt ans, profession d'cultivateur domicilié à Coudon

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean François du Bouquet Maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du premier témoin qui a été au service, au lieu de sa signature.

Jassard Jassard Jassard

Du Deuxième an mil huit cent quarante-quatre, à neuf heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Vincent Carmichael Seguin
 né à la Garde le huitième d'août d'abord à Coudon
 heures du soir fils de Pierre Henry Seguin
 profession d'cultivateur âgé de vingt ans, domicilié à la Garde et de Françoise Christine Jassard
 âgée de vingt-cinq ans, domiciliée à la Garde, veuve de Coudon

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par Ledit Pierre Henry Seguin père de l'enfant
 âgé de vingt ans, profession d'cultivateur
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Vincent Blanc âgé de vingt-cinq ans, profession d'cultivateur domicilié à la Garde
 Second témoin, Jeanne Anne Housson âgé de vingt-cinq ans, profession d'cultivateur domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean François du Bouquet Maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du second témoin qui a été au service, au lieu de sa signature.

Housson Seguin



Du Deuxième an mil huit cent quarante-quatre, à neuf heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Sabine Louise Adolphe Odoul
 né à la Garde le huitième d'août à Coudon
 heures du soir fils de Joseph Odoul
 profession d'Abouissier âgé de vingt-quatre ans, domicilié à la Garde et de Christine Marie Cornu
 âgée de vingt ans, domiciliée à la Garde, veuve de Coudon

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin
 Sur la déclaration à moi faite par Ledit Joseph Odoul père de l'enfant
 âgé de vingt-quatre ans, profession d'Abouissier
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Louis Lally âgé de vingt-cinq ans, profession d'Abouissier domicilié à Coudon
 Second témoin, Jeanne Marie Cornu âgé de vingt-cinq ans, profession d'Abouissier domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean François du Bouquet Maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi.

Odoul Louis Lally Cornu

Du Deuxième an mil huit cent quarante-quatre, à six heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE de Marie Anne Buquet
 né à la Garde le huitième d'août à Coudon
 heures du soir fils de Jean Louis Buquet
 profession d'cultivateur âgé de quarante-huit ans, domicilié à la Garde et de Marie Justine Legendre
 âgée de vingt-quatre ans, domiciliée à la Garde, veuve de Coudon

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin
 Sur la déclaration à moi faite par Ledit Jean Louis Buquet père de l'enfant
 âgé de quarante-huit ans, profession d'cultivateur
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Louis Anne Boyer âgé de quarante-huit ans, profession d'cultivateur domicilié à la Garde
 Second témoin, Marie Anne Legendre âgé de vingt-cinq ans, profession d'cultivateur domicilié à la Garde

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean François du Bouquet Maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception du père qui a été au service, au lieu de sa signature.

Legendre Legendre Legendre